

# Règlement de la Franco-Suisse

30 juin 2019

Organisé par l' Entente Pongiste Ambilly

ARTICLE 1 : L'Entente Pongiste Ambilly organise dimanche 30 juin 2019 la Franco Suisse.

Il est ouvert à tous les licenciés FFTT ou possédant un Pass'Tournoi. Il aura lieu au Gymnase Lucien Veyrat- 6 rue de la Paix- 74100 Ambilly (F)

4 tableaux (A, B, C, D) sans consolante, seront dotés de coupes à titre définitif et de lots.

3 tableaux (E, F, G) seront récompensés par des lots en espèces :

- 50 euros pour le tableau E (50 euros au vainqueur)
- 100 euros pour le tableau F (60 euros au vainqueur, 40 euros au finaliste)
- 180 euros pour le tableau G (100 au vainqueur, 80 au finaliste)

Un trophée de la participation récompensera l'association en fonction du nombre d'inscrits. Il sera remis en jeu annuellement et deviendra acquis à titre définitif suite à 3 victoires, consécutives ou non.

Le tournoi se déroulera sur 16 tables, sans interruption.

ARTICLE 2 : Il est prévu un tableau féminin. Si le nombre de joueuses (quatre) ne suffit pas à remplir ce tableau, elles seront intégrées dans le tableau correspondant à leur nombre de pts/clt et recevront les récompenses prévues pour leur tableau.

ARTICLE 3 : Tableaux et Horaires

Dimanche 30 juin 2019

TABLEAUX Catégories	Participants	Fin du Pointage	Début du Tableau	Inscription
TABLEAU A Loisirs	64	8 h 45	9 h 00	5 €- 6 CHF
TABLEAU B Jeunes 2008 et plus	64	8 h 45	9 h 00	5 €- 6 CHF
TABLEAU C Féminines	12	10h	10 h 30	5 €- 6 CHF
TABLEAU D Doubles	32	11h30	12h	8 €/équi.- 10CHF
TABLEAU E Intégral, élimination directe	32	13h	13h30	8 €-10CHF
TABLEAU F NC-1299(F)/C8 (CH)	32	14 h 30	15 h 00	8 €-10CHF
TABLEAU G 1300 (F)/ C9 (CH) à Numérotés (F)/A20 (CH)	32	13 h 00	13 h 30	8 €-10CHF

ARTICLE 4 : Les engagements sont limités à 3 tableaux.

Le nombre d'engagés est limité par tableau. Si le nombre d'engagés est supérieur, les premières inscriptions seront retenues.

Les engagements sont à transmettre au plus tard le vendredi 28 juin 2019 avant 20 heures

- par téléphone (SMS) au 06 52 41 81 61 (Franck Genouille)
- par mail [tournoifrancosuisse@gmail.com](mailto:tournoifrancosuisse@gmail.com)
- en ligne sur le site internet du club <http://epambilly.fr/>

Renseignements sur le site du club <http://epambilly.fr/>

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de préciser vos nom, prénom, n° de licence (pour les joueurs licenciés) et les tableaux choisis..

ARTICLE 5 : Le montant de l'inscription est indiqué dans l'article 3. Les droits d'inscription se régleront lors du pointage des participants. Début de chaque tableau 30 minutes après la fin du pointage.

ARTICLE 6 : Les joueurs et joueuses trouveront sur place une buvette avec des boissons chaudes et froides, apéritifs sucrés et salés.

ARTICLE 7 : Il sera fait application des règlements de la FFTT, le perdant arbitrer la partie suivante. Les rencontres se dérouleront avec des balles plastiques ce qui interdit le maillot blanc. La participation au tournoi implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Le tirage au sort s'effectuera le vendredi 28 juin 2019 à 20 heures 30, à la salle de l'Entente Pongiste Ambilly

Le juge-arbitrage du tournoi sera assuré par M. Stéfan Brière (CDA)

ARTICLE 8 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

ARTICLE 9 : Les récompenses seront remises aux personnes présentes sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire.